

NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE

BUDGET 2026



**Province
de Liège**

Note de politique générale 2026

Dans la lignée de la Déclaration de Politique provinciale adoptée le 30 janvier dernier, le premier budget de cette nouvelle législature traduit la volonté du Collège provincial de continuer à proposer des projets d'envergure et les politiques qu'il entend mener au bénéfice des citoyens et partenaires de son territoire tout en prenant part activement à la réforme esquissée par le Gouvernement wallon.

La rigueur et l'anticipation, véritables boussoles dans la création de ce budget, garantissent à la Province de Liège de rester maître de son destin. Les décisions prises sous la précédente législature permettent aujourd'hui à l'institution de maintenir un cap audacieux, proposant multitudes de projets en matière d'enseignement, tourisme, culture, santé, sports, formation, agriculture, environnement, développement durable, mais également de renforcer davantage son rôle d'appui aux communes : financement des zones de secours, mutualisation de ressources et de services (sanctions administratives, marché public, indicateurs experts, etc.).

Le budget 2026 est présenté à l'équilibre à l'exercice global tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire. La diminution des dépenses de fonctionnement, singulièrement en énergie, et en dettes témoigne de la responsabilité financière ainsi que l'efficacité recherchée pour l'institution provinciale.

Cette gestion rigoureuse permet aujourd'hui à la Province de Liège de se doter d'un budget ambitieux tout en maintenant inchangés ses taxes et impôts.

Concernant les investissements, c'est un budget de plus de 42M€ qui est ainsi prévu dans le budget extraordinaire, permettant à la Province de continuer à optimiser son patrimoine immobilier tout en améliorant encore la qualité d'accueil des citoyens : travaux de modernisation et rénovation en profondeur des sanitaires dans nos écoles, investissements pour accroître la qualité de la formation des pompiers, poursuite de projets touristiques et culturels (Château de Jehay, modernisation du Musée de la Vie wallonne, projet Kollector...).

La Province de Liège, ancrée dans son territoire, continue à honorer ses engagements dans le financement de projets supracommunaux structurants afin de développer une action publique concertée en capacité de répondre aux défis de son territoire.

La Province de Liège réaffirme l'importance de son action dans la structuration des infrastructures hospitalières. La Province renforcera également la coordination des zones de secours et l'amélioration de la qualité du service rendu aux citoyens en s'engageant résolument dans la mise en place d'un dispatching commun à l'échelle du territoire.

La Province de Liège, par la matérialisation de son projet de budget 2026, entend ainsi répondre aux impératifs de modernisation et de transformation portés par le Gouvernement wallon en rappelant son rôle essentiel de pouvoir public proche des citoyens et structurant pour les différents bassins de vie du territoire provincial.

Rénovation et modernisation des infrastructures scolaires

Un état des lieux de tous les bâtiments scolaires a été réalisé en 2025 permettant ainsi de hiérarchiser les besoins et de prioriser les travaux à effectuer. Parmi ceux-ci, l'accès au WIFI s'impose comme un enjeu majeur face à la numérisation croissante de l'enseignement, il est indispensable que les jeunes et les enseignants bénéficient d'une couverture optimale dans l'ensemble des établissements scolaires. Ensuite, pour une raison évidente de dignité et d'hygiène, une rénovation en profondeur de tous les sanitaires sera engagée. Enfin, en tant que véritables lieux de vie de nos étudiants, les internats provinciaux feront l'objet d'une attention particulière, tant en matière de rénovation que d'organisation.

Promotion des métiers qualifiants et de l'enseignement en alternance

Des actions spécifiques seront mises en place afin de promouvoir les métiers qualifiants et l'enseignement en alternance en entreprise. Il est nécessaire de changer le regard porté sur ces filières : celles-ci ne doivent plus être considérées comme une voie par défaut, mais bien comme un parcours valorisant et un véritable tremplin vers l'avenir. Un choix gagnant qui répond aux besoins des entreprises, toujours à la recherche de jeunes qualifiés, motivés, et prêts à s'insérer activement dans le monde du travail.

Gestion stratégique du personnel d'entretien et de cuisine

Dans un souci d'efficacité et d'efficience, la gestion par pool (Huy-Waremme, Verviers, Liège 1 et Liège 2) du personnel d'entretien et de cuisine est confiée à la cellule stratégique du même nom. Développée en projet-pilote à la HEPL et à l'IPES de Hesbaye fin 2025, cette initiative est susceptible d'être, moyennant évaluation, progressivement étendue à l'ensemble des services provinciaux. Il s'agit de mieux accompagner le personnel sur le terrain, de favoriser sa mobilité mais aussi d'être à l'écoute des besoins objectivés des directions au regard de la spécificité des locaux concernés.

Accessibilité des infrastructures sportives scolaires

L'un des enjeux majeurs en matière de sport est de permettre aux clubs et aux fédérations de disposer d'infrastructures sportives de qualité afin d'y organiser leurs activités, compétitions et stages dans de bonnes conditions. Pour faire face à ce besoin croissant, un cadastre des infrastructures sportives en milieu scolaire a été réalisé. Ce travail donnera la possibilité d'ouvrir ces lieux à un public plus large, après les heures scolaires. Parallèlement, les règlements tarifaires seront harmonisés afin de garantir plus d'équité, mais aussi de responsabiliser l'ensemble des utilisateurs.

Événements sportifs d'envergure internationale

Soutenir des événements sportifs d'envergure internationale (Classiques ardennaises, Jumping international de la Province de Liège, Meeting international de la Province de Liège, Tour de France...) reste une priorité. Via ce soutien, la Province de Liège s'assure que le grand public puisse assister gratuitement à tout un panel de compétitions et d'épreuves sportives de haut niveau. Une attention toute particulière sera également donnée à la place des jeunes dans l'organisation de ces compétitions et à leur formation.

Culture et tourisme

L'action provinciale en matière culturelle contribue à l'émancipation individuelle et collective, mais aussi à l'expression créative au sein de notre territoire. En effet, nombreux sont les secteurs mobilisés par le désir de créer : musique, bande dessinée, art contemporain, théâtre, etc. En 2026, la Province de Liège poursuivra activement son soutien à l'ensemble de ces secteurs. Une attention particulière sera réservée à la mise en œuvre d'un dialogue entre publics, objets et contenus afin de rendre tangibles ces contenus, provoquer le questionnement, inciter au débat, stimuler et ouvrir à de nouveaux horizons.

Musée de la Vie wallonne

La Province de Liège concentrera les efforts de ses équipes du Musée de la Vie wallonne sur la modernisation du parcours permanent. Celle-ci s'articulera autour de la création d'un parcours dynamique, agile et centré sur les usagers. Ce nouveau parcours intégrera les évolutions muséographiques et sociétales. Il développera une nouvelle trame narrative permettant aux visiteurs de découvrir, se souvenir, comparer, raconter et réfléchir.

Kollector

L'année 2026 sera également celle de l'inauguration d'un pôle d'art contemporain et de métiers d'art (Kollector) sur le site dit « Kurth ». Ce nouveau lieu culturel rassemblera les réserves de la Collection artistique de la Province de Liège, les actions en arts contemporains et des Métiers d'Art. Un programme de médiation y sera développé, tout comme des espaces de travail partagés qui seront proposés au secteur associatif et aux centres culturels.

Il constituera un pôle de création contemporaine (ateliers, formations, accueil d'artistes et structures partenaires du secteur des arts plastiques) et un lieu de valorisation de la collection artistique provinciale, des métiers d'art d'excellence et de la création contemporaine et émergente.

Ce site rénové permettra de soutenir des ateliers d'expression créative et les métiers d'art d'excellence via des appels à projets spécifiques, une valorisation des productions et l'organisation d'expositions. Il contribuera également à la structuration de filières professionnelles dans les métiers d'art en lien avec les acteurs de la formation.

MusicLab

En 2026, un « MusicLab » sera réalisé au sein du B3. Il s'agit d'un outil de vulgarisation des technologies liées à la musique. Cet accompagnateur et incubateur pour les projets musicaux en phase de développement complètera l'offre de service déjà disponible sur ce site et se développera en pleine cohérence avec les politiques de soutien menées par Sphères sonores. Il sera un lieu de rencontre et d'échange sur la musique, les arts sonores et ses disciplines associés. Les activités qui y seront mises en œuvre seront notamment : l'aide à la composition via

ordinateur, un atelier d'écriture, l'accompagnement des musiciens Sphères Sonores, la prise en main de synthétiseurs, l'écoute diagnostique sur des projets musicaux, le Coaching/Masterclass divers, les arrangements, l'enregistrement de maquettes, de chansons, l'apprentissage du mixage, la captation vidéo, le montage vidéo...

Agenda culturel

La Province de Liège s'engagera dans la création d'un agenda culturel provincial. Celui-ci rassemblera l'ensemble des informations relatives aux manifestations et projets de la Province de Liège, ainsi que ceux qu'elle soutient. Celui-ci sera opérationnalisé au premier semestre 2026. Cette base de données permettra de trouver en un seul site, nombre d'activités culturelles de notre territoire. Un système de filtrage permettra aux utilisateurs de choisir date et catégories d'événements. Sa large diffusion sur l'ensemble du territoire sera source d'émulation et mettra en lumière la richesse culturelle de notre région.

Château de Jehay

Le Château de Jehay répondra dans les prochaines semaines à un appel à projet « Vivre l'Euregio autrement ». Celui-ci vise la création d'un réseau eurégional de sites exemplaires en matière d'écologie, de durabilité et de protection de la diversité dans une dynamique de « slow tourisme ». Les volets culturel et touristique y constituent des outils de médiation essentiels : organiser des événements, expositions, parcours ou festivals afin de mobiliser les publics et mettre en lumière la richesse environnementale des sites.

La participation du Château de Jehay à ce projet permettra d'intensifier, en dehors de notre territoire, la notoriété de ce site remarquable qui s'étend sur plusieurs hectares répartis entre les jardins d'agrément, le jardin potager et les zones boisées. Il permettra également de mettre en lumière la qualité de la biodiversité présente, les nombreux arbres, indigènes, exotiques ou horticoles qui parsèment les jardins, mais aussi, la richesse patrimoniale du Château dont la réhabilitation se poursuit.

Santé et Affaires sociales

La Province s'engage à simplifier et rationaliser ses services tout en optimisant ses missions en matières Affaires sociales et Santé. La création d'un nouveau Pôle Enfance, Jeunesse et Parentalité vise à clarifier et renforcer les missions dédiées aux 0-23 ans et à leurs familles, en cohérence avec les priorités régionales. Ces évolutions appellent à une réorganisation et un renforcement des ressources humaines.

Aux côtés des aides financières récurrentes aux associations et institutions, en social et en santé, la Province soutiendra un appel à des projets innovants visant à renforcer encore des initiatives en matière de solidarité et de promotion de la santé.

Répertoire en ligne ALISS

Le répertoire en ligne ALISS, sera modernisé pour devenir une plateforme interactive offrant non seulement les coordonnées des associations, une diversité attractive telles que des offres d'emploi, stages, actualités, un agenda des événements sociaux et sanitaires dans la Province de Liège. L'objectif est de moderniser l'image du site en améliorant son design et son ergonomie pour offrir une meilleure expérience utilisateur, tout en conservant un excellent référencement sur les moteurs de recherche. Il s'agit également de renforcer l'autonomie des associations dans la gestion de leurs données, en leur proposant de nouveaux services numériques tels qu'un forum et une rubrique actualités. Par ailleurs, l'accent sera mis sur la qualité, la pertinence et la mise à jour régulière des informations disponibles, afin de centraliser les données du secteur associatif en un point d'entrée dynamique et efficace.

Openado

Le nouveau Pôle ainsi construit au départ de l'Openado, qui accompagne les jeunes de 0 à 23 ans face aux problématiques d'enfance et d'adolescence, fait face à un rapport coût/efficacité défavorable et à une saturation du secteur de la santé mentale. Une réorientation est proposée autour d'un nouveau pôle ciblant ce public, en dehors du cadre scolaire, pour mieux répondre aux besoins actuels de notre société et s'aligner avec les politiques jeunesse.

Salon du volontariat

Des actions de sensibilisation destinées au grand public seront menées autour de la santé, du handicap et de la promotion du salon volontariat. Le site internet dédié à cette matière sera mis à jour avec les annonces des associations recherchant des volontaires, accompagné d'une campagne de communication à l'occasion de la journée mondiale du volontariat le 5 décembre. Dès 2026, le salon du volontariat se tiendra tous les deux ans ; ainsi en 2027 il sera remplacé par une quinzaine du volontariat, en alternance avec le salon de 2026. L'objectif est de faire du Salon un véritable espace d'échange et de partage, favorisant les témoignages et le renforcement des liens sociaux.

Zones de secours

Dans le prolongement de la Déclaration de politique régionale 2024-2029 du Gouvernement wallon, la Province de Liège entend renforcer son rôle dans le domaine des zones de secours.

Cette montée en puissance du financement des zones de secours permettra de renforcer concrètement la collaboration entre la Province et les zones de secours. La Province poursuivra par ailleurs ses efforts pour accroître progressivement le financement des zones, en parfaite conformité avec les directives à venir de la circulaire du Ministre.

Dispatching commun

Dans ce contexte, la mise en œuvre d'un dispatching à l'échelon provincial constitue un axe prioritaire. Cette démarche vise à renforcer la coordination entre les six zones, à optimiser l'utilisation des moyens humains et techniques, et à garantir une efficacité opérationnelle maximale pour des interventions rapides et cohérentes sur l'ensemble du territoire provincial.

Parallèlement, la réflexion se poursuit sur la mutualisation des fonctions de support au sein des zones. Cette démarche vise à rationaliser les services administratifs, logistiques et techniques, tout en renforçant la qualité et l'efficacité du soutien apporté aux opérations de terrain.

Ces initiatives concrètes illustrent la volonté de la Province de Liège de jouer un rôle moteur et structurant dans des domaines stratégiques et sensibles, en soutenant les zones de secours et en contribuant à offrir à la population un service public de sécurité civile moderne, performant et réactif.

Un parc immobilier évolutif

Dans un parc immobilier qui se veut adapté aux besoins des services qui y sont proposés, le premier enjeu en matière d'infrastructure est la pérennisation des lieux. Ainsi, de nombreux travaux destinés à maintenir les espaces à la hauteur des attentes de chacun sont prévus en 2026. Pour aller même plus loin, et en parfait alignement avec le Plan Climat provincial visant à réduire l'empreinte carbone de ses bâtiments, la Province prévoit des investissements d'amélioration énergétique (panneaux photovoltaïques, isolation, adaptation des chaudières, recours à la géothermie...) sur plusieurs de ses sites. Le second enjeu qui se lit fil des pages du budget 2026 est la poursuite de la rationalisation immobilière, un dessein qui doit s'entendre tant par la construction de nouvelles infrastructures – pensons à la HEPL qui est en train de s'ériger dans le quartier de Bavière – que par la réorientation de certains sites vers des affectations plus appropriées, au sein de l'Institution ou en dehors (ventes ou baux emphytéotiques). Chacune de ces démarches s'inscrit dans un souhait de bonne gestion et d'emploi de matériaux et techniques résolument tournés vers l'avenir.

Adaptation au changement climatique

2026 sera l'occasion de réaffirmer l'engagement de la Province de Liège dans des projets d'adaptation au changement climatique. D'abord au travers de sa cellule Développement durable qui accompagne les Communes du territoire provincial dans l'implémentation de leur Plan Climat : l'idée est de coordonner les efforts et de provoquer une émulation entre acteurs du secteur pour concrétiser les initiatives écoresponsables porteuses d'améliorations pour chacun. Le concret des projets et l'abstrait de la sensibilisation se rencontreront une fois de plus au travers du Prix des Acteurs de la Transition écologique et alimentaire où des actions inspirantes et reproductibles seront mises en avant. Ensuite, les services des Cours d'eau devraient jouer un rôle important

vis-à-vis des milieux naturels dans le cadre de son suivi des cours d'eau de deuxième catégorie en accroissant les efforts de remise à ciel ouvert de ceux qui sont canalisés, en accompagnant la renaturation de berges, la création de bassins de rétention... le tout devant participer au bon écoulement de nos ruisseaux et à la limitation des risques d'inondation. Sur ce dernier point, les études hydrauliques de bassins hydrographiques se poursuivront, de même que la recherche de mise en œuvre des solutions qu'elles proposent aux problèmes identifiés, en collaboration et concertation avec les Communes concernées.

Une agriculture tournée vers demain

La Province de Liège a à cœur de déployer une agriculture raisonnée, intégrée, diversifiée et localisée, des caractéristiques qui fondent la richesse de notre terroir et transparaissent dans tous les projets portés par les Services agricoles en 2026. Ainsi, le CPFAR – Centre provincial de Formation en Agriculture et Ruralité – propose des cursus toujours plus adaptés aux pratiques agricoles d'aujourd'hui et de demain, notamment en ce qui concerne la viticulture et l'apiculture. Le Laboratoire poursuit la réorientation de ses activités autour de la durabilité agroalimentaire, un recentrage tant thématique que « physique » grâce au regroupement des analyses sur un même site avec l'intention d'améliorer encore les dynamiques de conseil et de suivi pour nos clients. L'agriculture biologique est évidemment au centre du travail de l'ASBL Végémar et de la cellule « Maraichage » tandis que la cellule d'encadrement des producteurs locaux accompagne nos agriculteurs au fil des étapes de production. De la fourche à la fourchette... consommer local est toujours plus accessible, notamment avec l'aide de l'ASBL Promogest qui s'assure que vous puissiez trouver des produits « de chez nous » dans vos commerces et cantines de collectivité.

Formation

La formation des policiers, des pompiers et des ambulanciers ne cesse d'être au centre de l'attention, tant au regard de l'implication croissante de la Province de Liège dans le financement et la coordination des zones de secours qu'au vu de la complexification des missions de ces corps de métiers de plus en plus impliqués dans les crises que traversent nos sociétés (crises sanitaires,

climatiques, géopolitiques sans oublier les risques en matière de cybersécurité). Une formation adaptée, une approche pluridisciplinaire et une concertation accrue avec le secteur de l'urgence sont au cœur de nos ambitions pour 2026. L'École provinciale d'Administration doit, elle aussi, s'adapter aux besoins actuels (pensons, par exemple, à des cours sur l'intelligence artificielle au bénéfice des agents de la fonction publique de son territoire). À travers ces ajustements, la Province de Liège entend renforcer le caractère supracommunal de son action : former des Services d'intervention et des Services communaux forts, au bénéfice des citoyens.

Campagne de communication

La Province entend lancer une grande campagne de notoriété. Celle-ci s'inscrit dans une stratégie globale visant à renforcer la visibilité de ses actions et de ses missions institutionnelles. Cette campagne ne se limite pas à une simple opération de communication, mais s'apparente à un instrument de consolidation de l'identité provinciale. En mettant en avant ses valeurs, ses actions et son rôle structurant sur son territoire, la Province cherche à produire une perception claire et cohérente de ses actions auprès des citoyens.

La stratégie de diffusion, articulée autour de canaux médiatiques diversifiés tels que la télévision locale et de plateformes de réseaux sociaux, témoigne d'une volonté d'optimiser la portée et la diversité de son audience, et donc la compréhension de ses actions auprès de ses habitants.

Infrastructures hospitalières

La Province de Liège réaffirme l'importance de son action dans la structuration des infrastructures hospitalières et s'inscrit dans une approche cohérente de l'aménagement hospitalier sur son territoire provincial, visant à garantir l'équilibre et la continuité de l'offre de soins tout en répondant aux besoins spécifiques des communes.

Au-delà du simple soutien financier, son intervention joue un rôle stratégique d'accompagnement et de coordination territoriale, contribuant à la construction d'un réseau hospitalier harmonisé capable de répondre efficacement aux besoins de ses habitants et aux enjeux sanitaires de l'ensemble du territoire provincial.

Sécurité informatique

Dans la continuité d'investissements consentis depuis la législature précédente, durant laquelle le choix d'internaliser sa sécurisation a été posé et développé, la Province de Liège continue de faire évoluer quotidiennement ce niveau de sécurité.

L'objectif est bien de minimiser le risque de subir une attaque informatique dans un contexte sociétal dégradé, et donc agir en amont. Mais il s'agit aussi de maintenir une protection optimale via des mécanismes de détection et d'adaptation à toutes situations qui pourraient s'avérer problématiques.

La sécurité de nos services reste bel et bien une priorité de notre Province.

Par ailleurs, la Province lancera une réflexion sur la mise en place d'un environnement informatique sécurisé pour l'ensemble des pouvoirs locaux de son territoire en mutualisant les ressources informatiques humaines et financières nécessaires à l'instauration d'un niveau de cybersécurité optimal pour l'ensemble des partenaires locaux.

Centre de traitement du linge

Pour garantir un service de qualité avec une prise en charge globale du linge interne, la Province de Liège a décidé un redéploiement du centre de sa blanchisserie. Outre nos obligations en matière de vêtements du travail, nous optons surtout pour une solution durable, efficace et simplifiée grâce à un « magasin centralisé » pour la gestion de l'ensemble du linge. Ce chantier, débuté en 2023, entre aujourd'hui dans sa seconde phase avec la distinction des zones sales et propres. Des travaux importants et indispensables pour, notamment, répondre aux besoins exigeants (norme européenne qui encadre les risques de contamination) des « tenues feu » des zones de secours, ou encore des « blouses infirmières ». La finalisation du chantier permettra ensuite la prise en charge du nettoyage de l'ensemble des tenues pompiers pour l'ensemble du territoire.

NOTE TECHNIQUE BUDGET 2026

BUDGET ORDINAIRE

Dans la présentation qui va suivre, il a été procédé à des regroupements fonctionnels destinés à comparer les ventilations de chaque budget ou de chaque fonction.

Ces regroupements ont été effectués en tenant compte de la liste de base des fonctions de la « Nouvelle Comptabilité provinciale » telle que publiée dans l'arrêté ministériel du 15 février 2001 portant exécution de l'article 41 de l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la Comptabilité provinciale.

Les regroupements opérés restent les suivants :

- **Non imputables aux fonctions**
 - Recettes et dépenses générales
 - Dette générale
 - Fonds
 - Impôts
 - Assurances
- **Administration générale**
 - Autorités provinciales
 - Administration provinciale
 - Patrimoine privé
 - Services généraux
 - Calamités et étranger
- **Ordre public et sécurité**
- **Communications, Voies navigables**
 - Communications routières
 - Voies navigables – hydraulique
- **Économie**
 - Économie, Commerce et artisanat
 - Industrie et énergie
 - Tourisme
- **Agriculture**
- **Enseignement**
 - Enseignement – Affaires générales
 - Centres Psycho-médico-sociaux
 - Enseignement secondaire
 - Enseignement supérieur
 - Enseignement pour handicapés
- **Culture, Loisirs, Cultes et laïcité**
 - Complexes de délassement
 - Formation de la jeunesse
 - Culture, loisirs, fêtes et cérémonies
 - Sports, délassements de plein air, parcs
 - Arts
 - Cultes et laïcité
- **Action sociale et Santé publique**
 - Interventions sociales et famille
 - Soins de santé
 - Hygiène et salubrité publique
- **Logement et aménagement du territoire**

ASPECT GÉNÉRAL DU BUDGET ORDINAIRE

Le projet de budget ordinaire, pour l'exercice propre, de la Province de Liège inclut des subventions-traitements, qui s'équilibrent en recettes de transferts et dépenses de personnel, pour un montant total de 166.739.805,00 €.

Attendu que ces montants ne transitent pas par la trésorerie provinciale, mais font l'objet de mandats en écriture, et sont donc sans impact sur le résultat budgétaire, nous n'examinerons le budget provincial que hors subventions-traitements.

Dans cette mesure, l'aspect général du budget 2026 ordinaire se présente comme suit :

1.- Recettes du budget ordinaire :

- Recettes de prestations : 16.856.831,00 €
- Recettes de transferts : 364.356.001,38 €
- Recettes de dette : 10.349.539,00 €

Soit un total de **391.562.371,38 €**

Comparativement au budget initial 2025 (370.595.913 €), les recettes ordinaires augmentent de **5,66 %**.

2.- Dépenses du budget ordinaire :

- Dépenses de personnel : 230.735.580,00 €
- Dépenses de fonctionnement : 52.022.047,00 €
- Dépenses de transferts : 66.253.437,10 €
- Dépenses de dette : 16.263.090,00 €

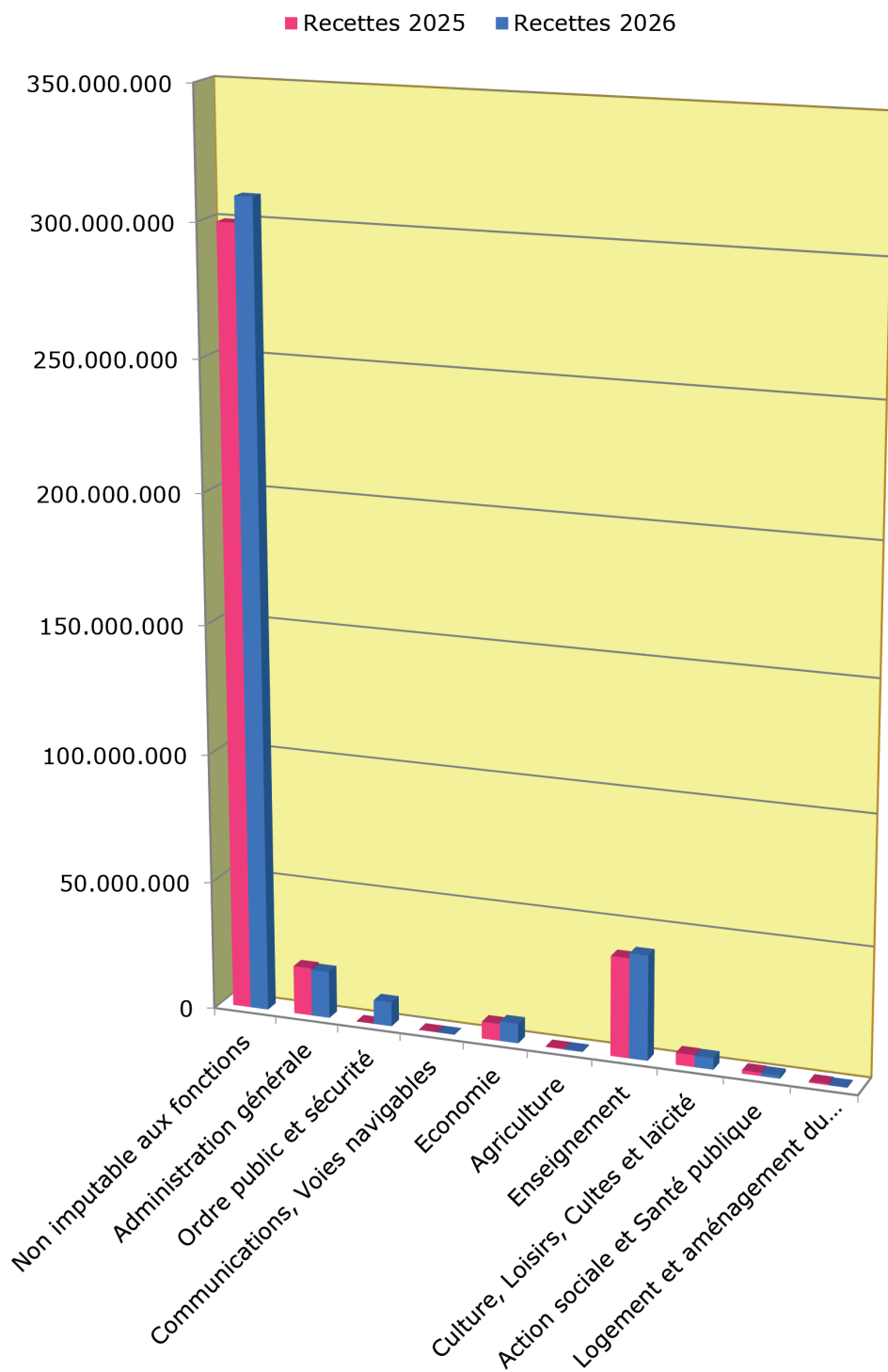
Soit un total de **365.274.154,10 €**

Comparativement au budget initial de 2025 (370.478.600,00 €), les dépenses diminuent globalement de **1,4 %**.

Le résultat de l'exercice propre, soit la différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice, est en boni de **26.288.217,28 €**.

Le résultat global de l'exercice 2026, intégrant le résultat budgétaire présumé au 31 décembre 2025 et les dépenses des exercices antérieurs, ainsi que les prélèvements sur les réserves, présente un boni de **22.968,47 €**.

Vue générale du budget ordinaire par fonction



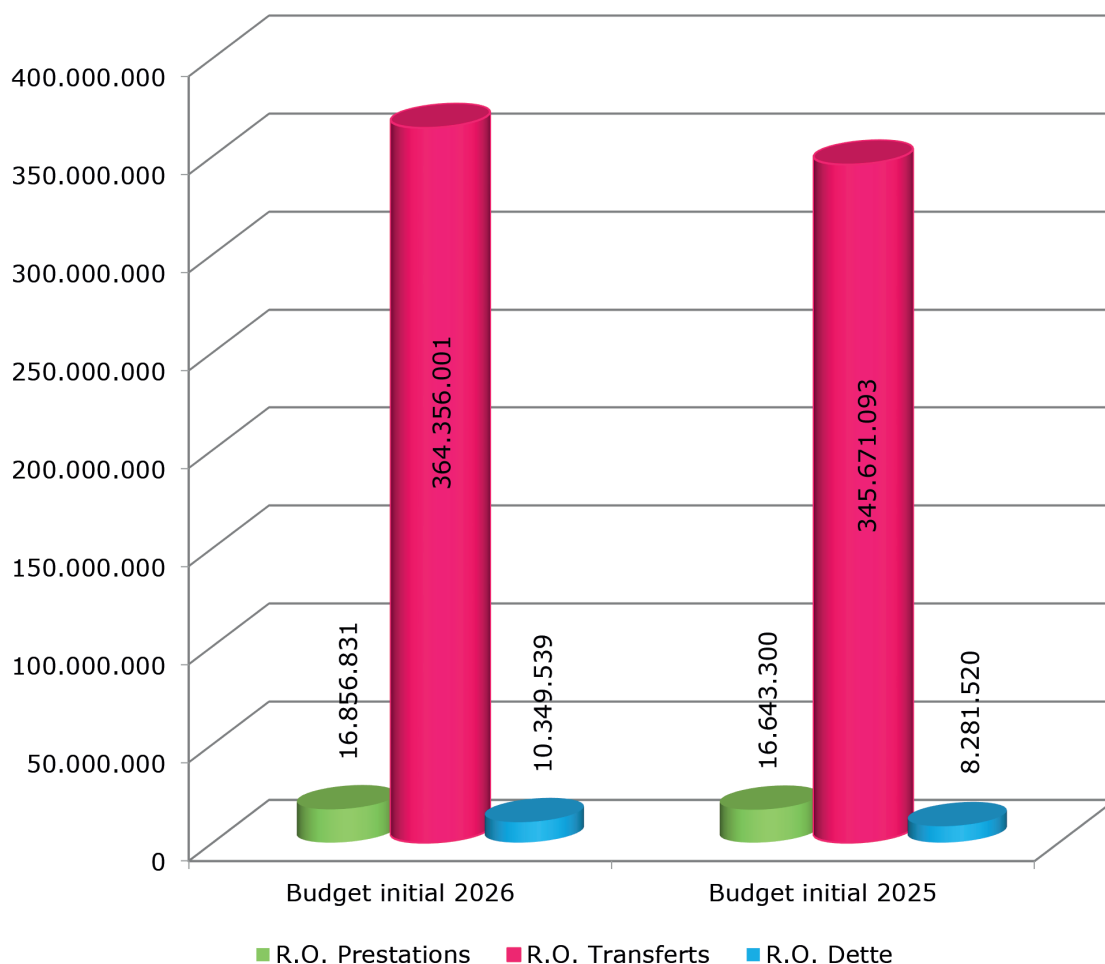
RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires sont celles qui sont perçues au moins une fois lors d'un exercice budgétaire et qui assurent à la Province des revenus réguliers.

Dans le budget, les recettes sont classées, par nature, en :

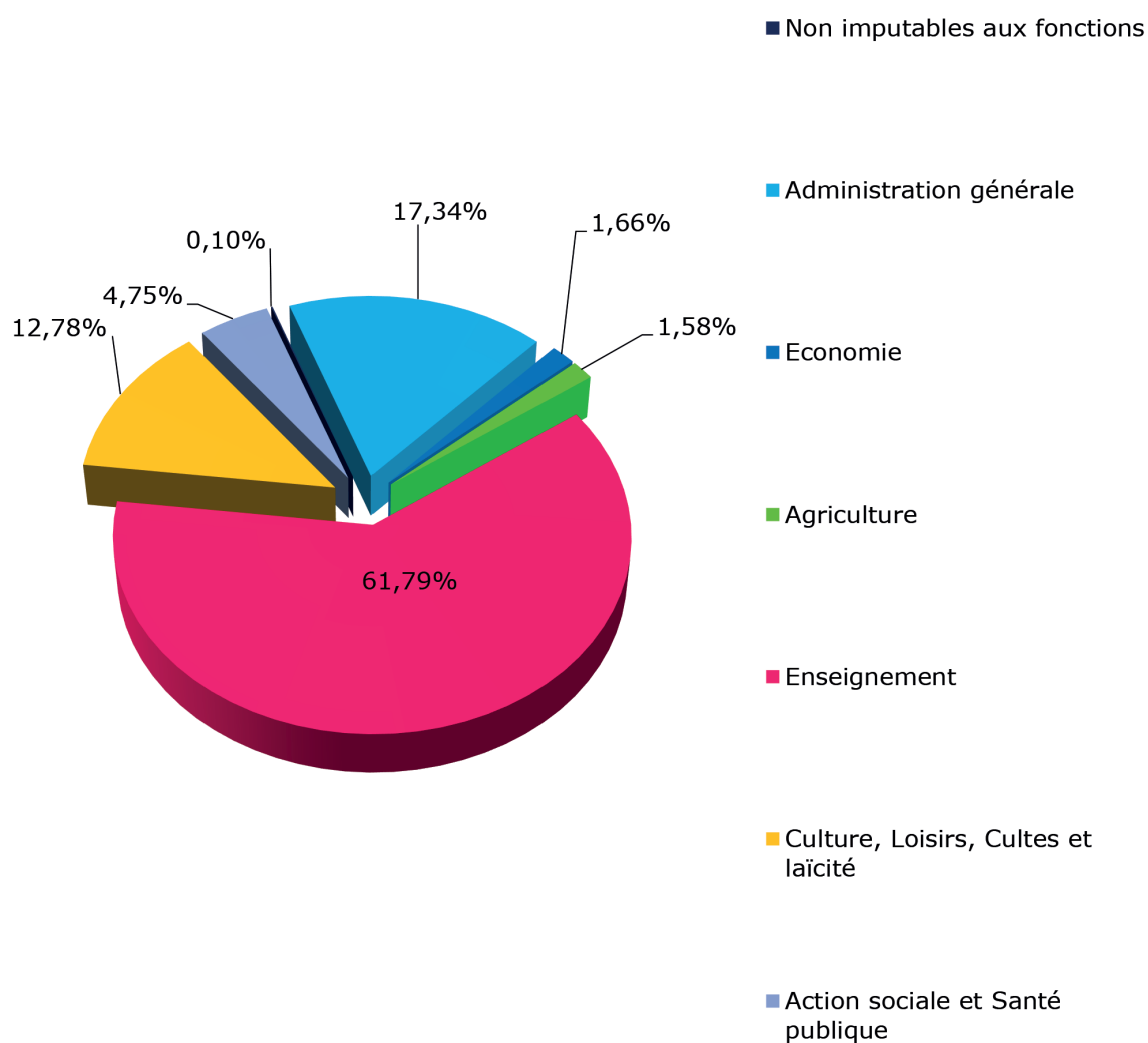
1. Recettes de prestations : il s'agit des recettes courantes provenant de services rendus par la Province ou de la fourniture de biens soit aux entreprises et ménages, soit aux autres pouvoirs publics.
2. Recettes de transferts : il s'agit de revenus ou de certains capitaux provenant des autres pouvoirs publics, des ménages ou des entreprises comme par exemple les taxes, impôts, les subventions traitements et de fonctionnement ou encore le Fonds des provinces.
3. Recettes de dette : celles provenant des créances ou du patrimoine provincial. Exemples : les dividendes provenant des participations provinciales, intérêts créditeurs sur les comptes bancaires...

Evolution des recettes ordinaires



RECETTES DE PRESTATIONS

Recettes de prestations par fonction



Les recettes de prestations représentent 4,30 % des recettes ordinaires au budget 2026, contre 4,49 % au budget 2025.

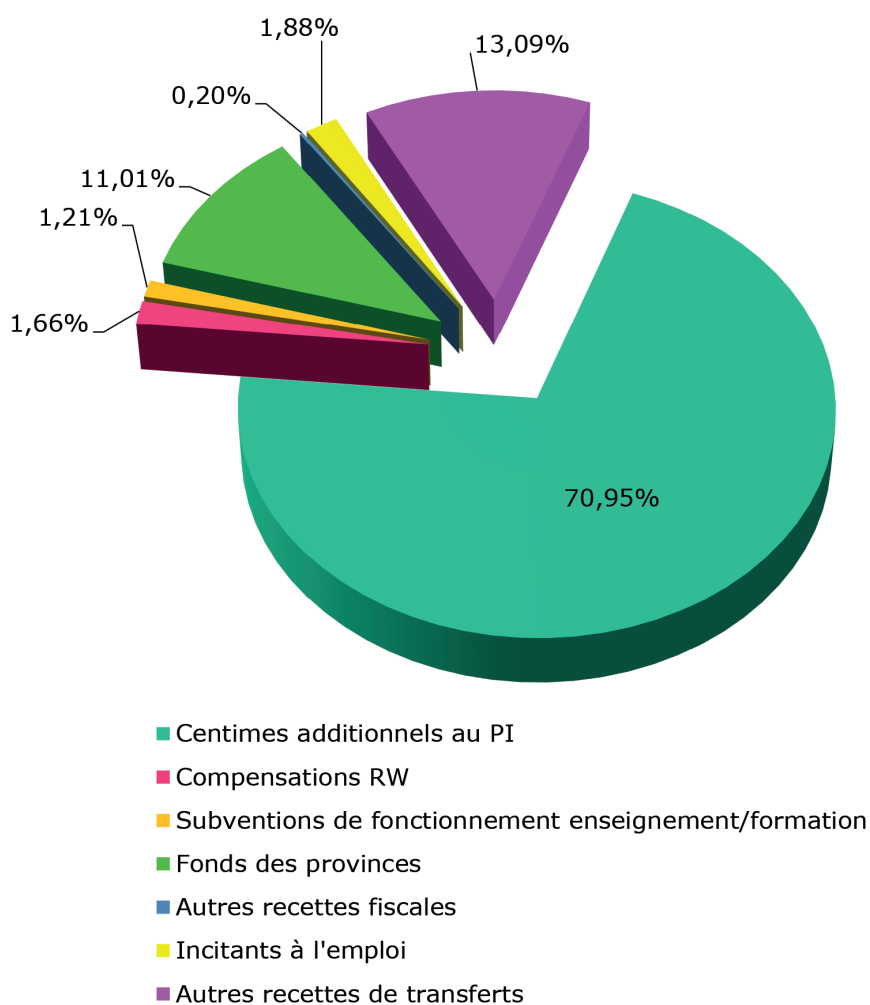
RECETTES DE TRANSFERTS

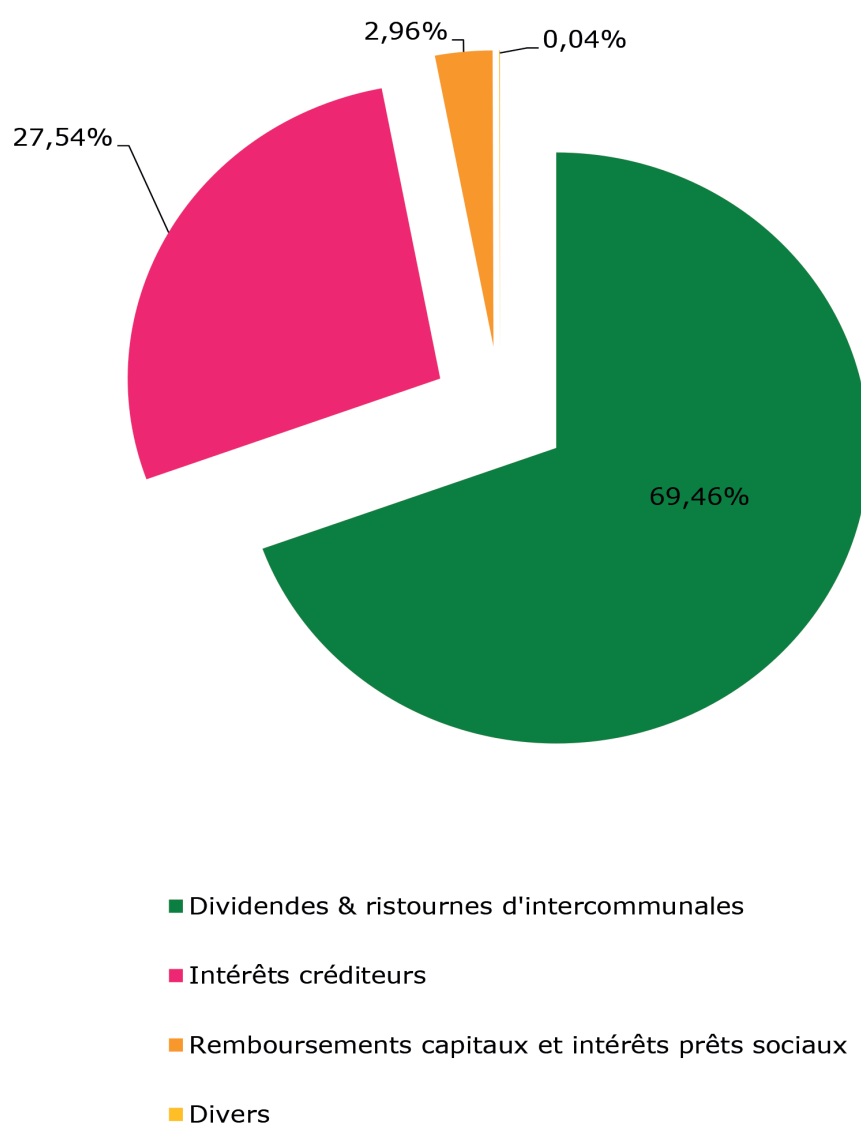
Les recettes de transferts représentent 93,05 % des recettes ordinaires au budget 2026 et sont en augmentation de 5,66 % par rapport au budget 2025.

Le graphique ci-après permet d'apprécier l'importance relative des diverses recettes de transferts.

Le taux des centimes additionnels au précompte immobilier reste fixé à 1750.

Répartition des recettes de transfert par nature



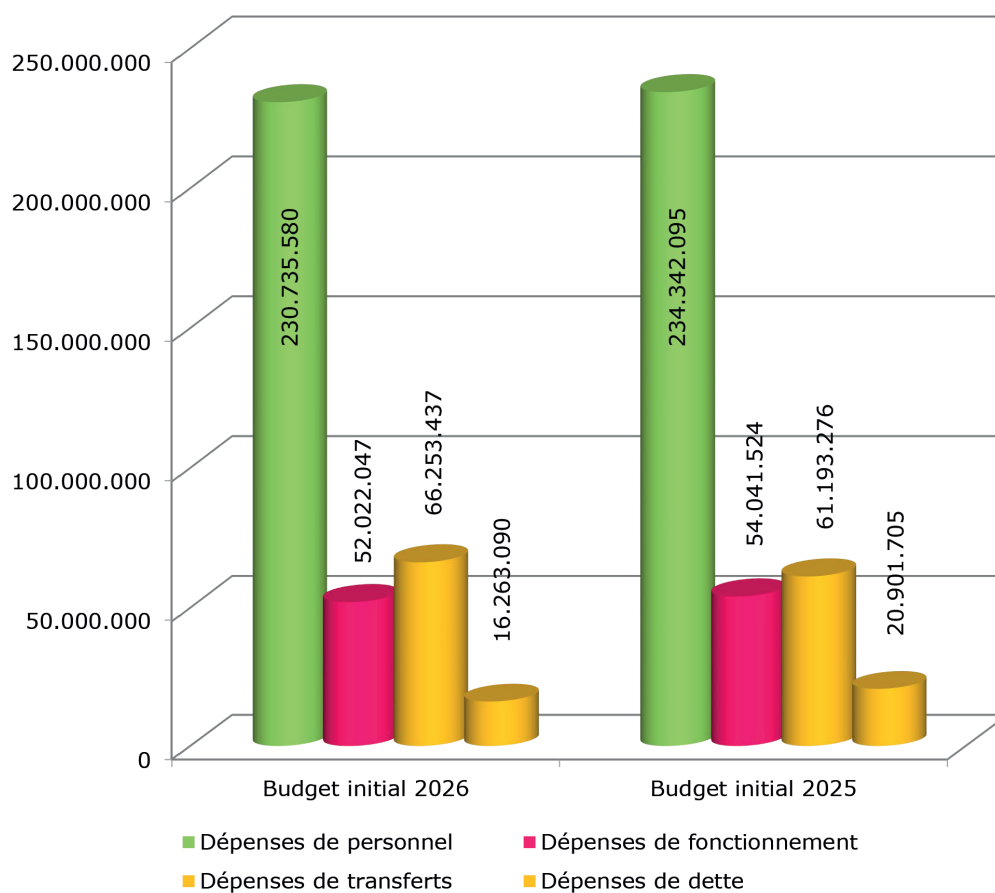
RECETTES DE DETTE**Répartition par nature**

Les recettes de dette représentent 2,64 % des recettes ordinaires au budget 2026 contre 2,23 % en 2025.

DÉPENSES ORDINAIRES

Les dépenses ordinaires sont classées dans quatre rubriques :

1. Dépenses de personnel : les dépenses portées sous cette rubrique couvrent la rémunération du personnel au sens large et englobent également les charges patronales. À titre d'exemple : traitements et salaires, pécules de vacances, cotisations patronales à l'ONSS, les pensions à charge de la Province, les frais de déplacements du personnel, du domicile vers le lieu de travail, mais aussi les rémunérations des mandataires et les jetons de présence, la cotisation de responsabilisation, les cotisations pour le second pilier de pension...
2. Dépenses de fonctionnement : il s'agit des dépenses couvrant l'activité courante des services et établissements provinciaux. Exemples : frais de téléphone, informatique, frais de fonctionnement des bâtiments...
3. Dépenses de transferts : sont classés sous cette rubrique les moyens financiers affectés par la Province au profit d'autres organismes du secteur public ou privé ou aux particuliers, ainsi que le financement des zones de secours.
4. Dépenses de dette : cette rubrique comprend les dépenses effectuées pour le remboursement des emprunts contractés par la Province, notamment les intérêts et les amortissements des emprunts.

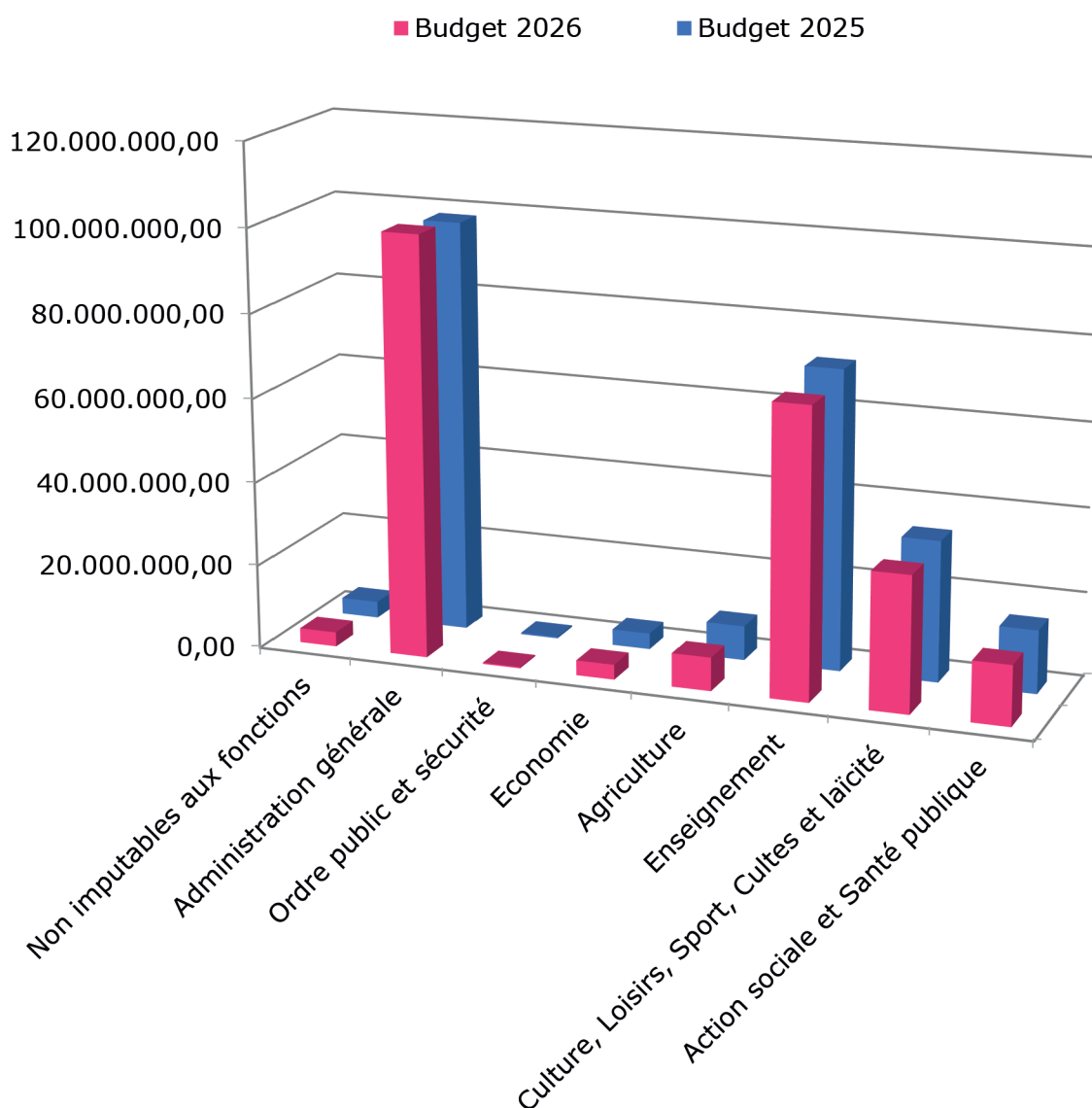


DÉPENSES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel représentent 63,17 % des dépenses ordinaires au budget 2026 (63,25 % à l'initial 2025)

En valeur nette et sans tenir compte du personnel enseignant subventionné, les dépenses de personnel diminuent de 1,54 % par rapport au budget initial 2025.

Evolution des dépenses de personnel



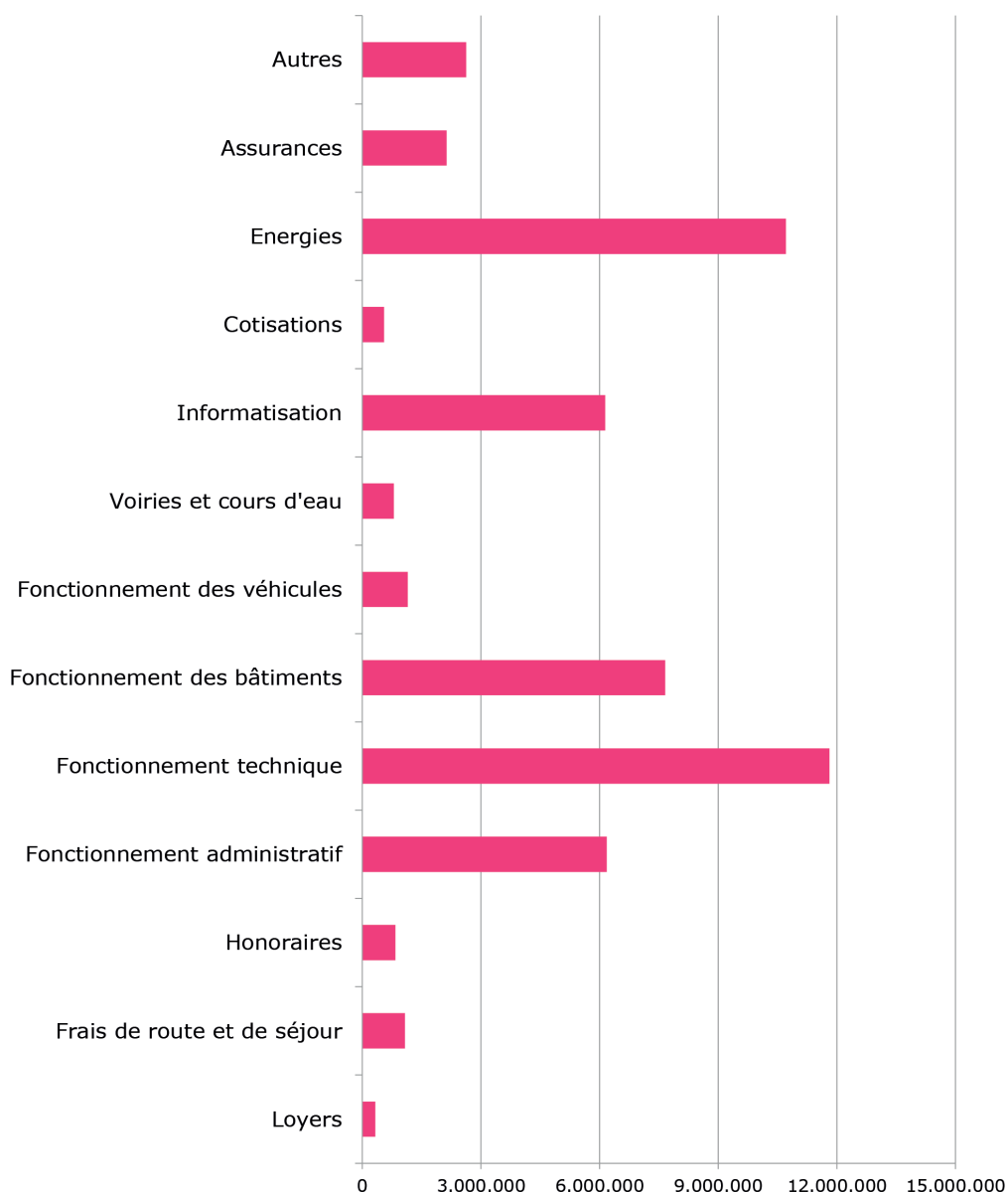
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **52.022.047,00 €** et représentent **14,24 %** des dépenses ordinaires du budget 2026.

Ce type de dépenses fait l'objet d'un examen attentif en vue :

- de pouvoir les maîtriser au mieux ;
- de rencontrer les besoins spécifiques des services et établissements provinciaux.

L'importance relative par nature des dépenses provinciales se présente comme suit :

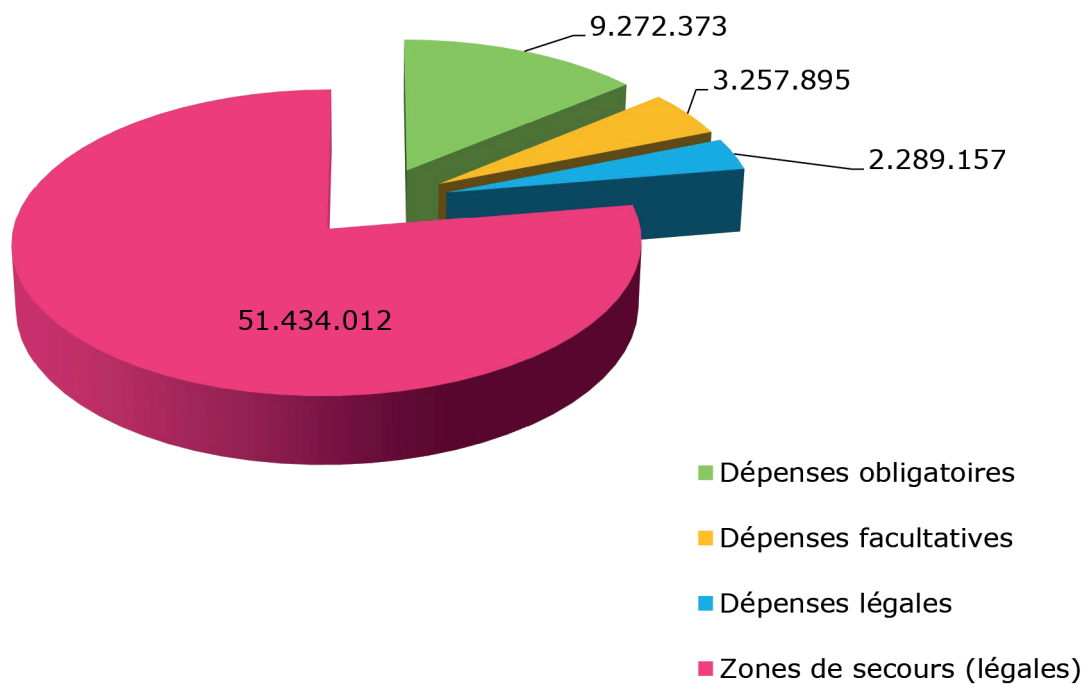


DÉPENSES DE TRANSFERTS

Les dépenses de transferts sont de 3 types :

- obligatoires, soit celles imposées par des bases contractuelles (contrat de gestion, convention de collaboration ou de partenariat),
- légales car imposées par des voies légales ou décrétales,
- facultatives.

Les dépenses de transferts s'élèvent à **66.253.437,10 EUR** et représentent **18,14 %** des dépenses ordinaires.



La reprise du financement des 6 zones de secours imposée par la Région wallonne augmente fortement nos dépenses légales.

L'intervention 2021 s'élevait à 19.793.949 €.

L'intervention 2022 s'élevait à 27.018.040 €.

L'intervention 2023 s'élève à 34.470.948 €.

L'intervention 2024 s'élève à 41.670.490 €.

L'intervention 2025 s'élève à 51.017.896,77 €.

L'intervention 2026 s'élève à 51.434.011,85 € car seul le budget complémentaire SPW (recette=dépense) est connu.

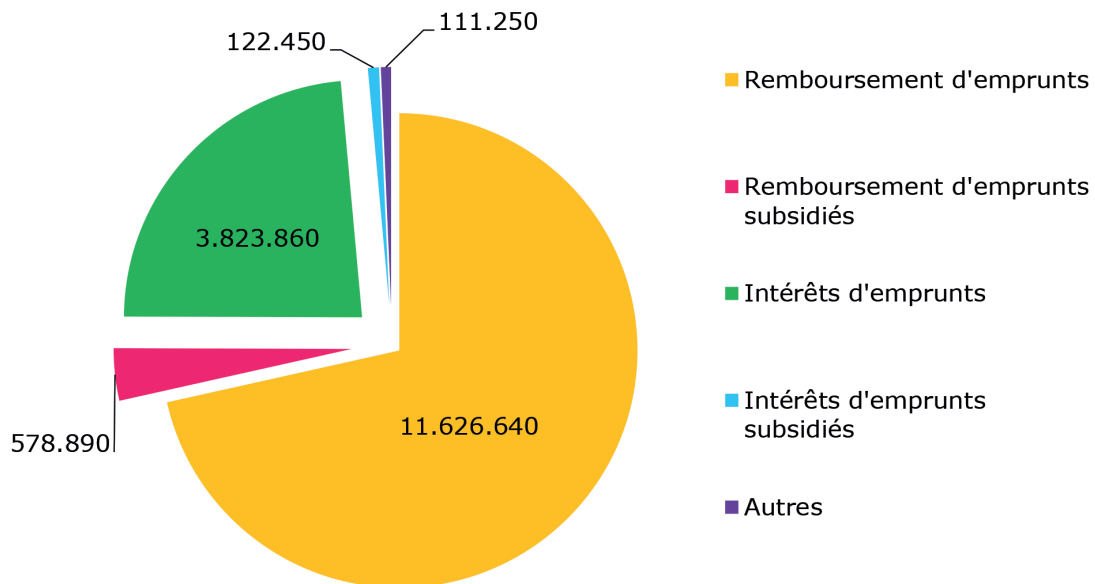
DÉPENSES DE DETTE

Les dépenses de dette représentent 4,45 % des dépenses ordinaires au budget 2026, contre 5,68 % au budget 2025.

Pour mémoire, les prévisions en matière de charges de dette comportent :

- 6 mois d'intérêts pour tous les emprunts à contracter faisant l'objet d'une résolution d'emprunts 2026, dont le montant est au budget initial de **10.990.000,00 EUR**,
- 12 mois d'amortissement et intérêts des emprunts et billets de trésorerie contractés par la Province,
- 12 mois d'amortissement et intérêts ou prévision de dépenses relatives à d'autres dettes à charge de la Province (prêt partenariat public/privé dans le cadre du redéploiement immobilier de Verviers, annuités souscrites...),
- 12 mois d'intérêts pour les emprunts à contracter faisant l'objet de résolutions 2023 et antérieures.

Répartition des dépenses de dette par nature



BUDGET EXTRAORDINAIRE

PROGRAMME DES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2026

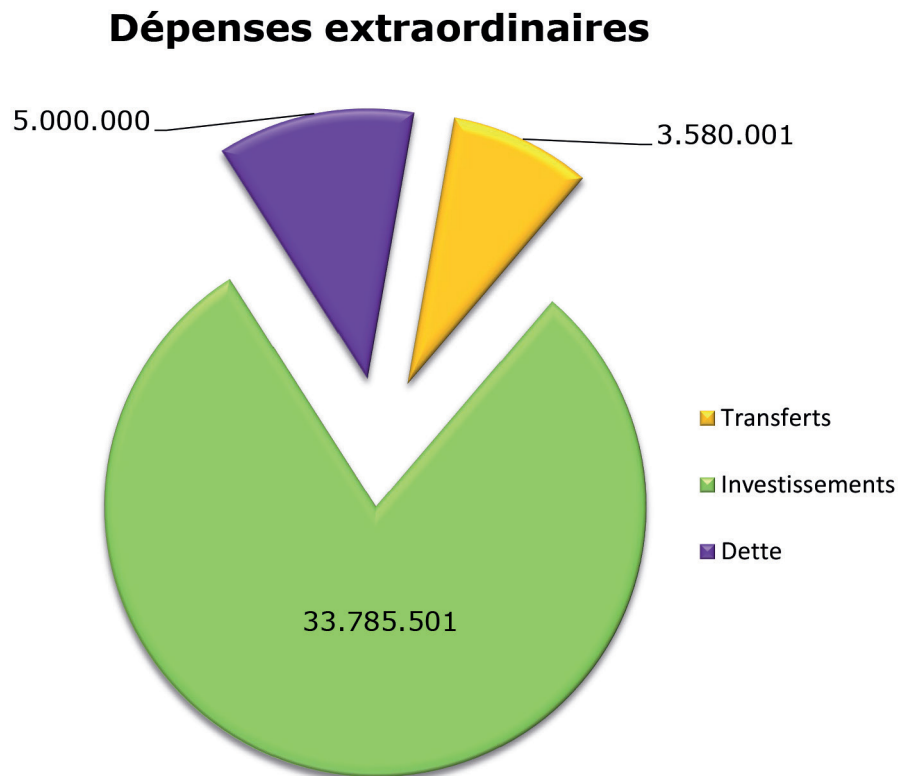
Les dépenses extraordinaires sont réparties en trois catégories :

1. Transferts : ces dépenses couvrent les moyens financiers, les capitaux affectés par la Province à titre de participation dans des investissements réalisés par des tiers. Exemples : intervention dans des projets supracommunaux, parking d'écovoiturage, participation obligatoire pour les édifices classés...

2. Investissements : il s'agit de dépenses afférentes aux investissements mobiliers et immobiliers. Exemples : achat de terrains et bâtiments, aménagement d'immobilisés...

3. Dette : sont repris sous cette rubrique les crédits octroyés et les prises de participations.

Le montant total de ces dépenses s'élève à **42.365.502,00 EUR**, se répartissant de la manière suivante :



Le plan d'investissements 2026 est financé comme suit :

- Recettes d'investissements 39.050,00 €
- Subsidés 600.000,00 €
- Emprunts 10.990.000,00 €
- Prélèvements sur le BO 30.760.000,00 €
- Boni présumé des exercices antérieurs 12.224,59 €

Globalement, le budget extraordinaire 2026 est présenté en boni de 10.772,59 €.

